

Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
21/11/2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf novembre à vingt heures trente,
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 14

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL, Jean-Marc VARIN,
Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ, Annick JOUFFLINEAU, Pauline BOSCHER,
Stéphane LECHANOINE, Benoît LAVARDE, Anne-Marie RABEC, Floriane VISART DE
BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Serge ANFRAY

Était absent excusé et représenté : M. Raymond GIRARD donne pouvoir à M. Stéphane
LECHANOINE

Était absent excusé : Yohann GARREAU,

Madame Floriane VISART DE BOCARMÉ remplit les fonctions de secrétaire.

**OBJET : DÉLIBÉRATION 2022 - N°11/03 : TRAVAUX DE VOIRIE DE LA RUE
DES TEINTURIERS**

Madame le Maire laisse la parole à Philippe GAILLARDON, adjoint délégué à la voirie
communale.

Quatre entreprises ont été contactées pour les travaux de voirie rue des teinturiers.
Trois ont fait parvenir une offre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Accepte le devis de l'entreprise BOUTTÉ de Condé-sur-Vire pour un montant de
33 835.30 € HT soit 40 602.36 € TTC.
- Autorise Madame le Maire à signer le devis et tous documents afférents au
dossier.

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance Floriane VISART DE BOCARMÉ	Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT
	 